



RÉGIE INTERMUNICIPALE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DATE : Jeudi 10 mars 2022 à 16 h 30

LIEU : Caserne 31 de la Régie intermunicipale de sécurité incendie de la Vallée-du-Richelieu
480 boulevard Sir-Wilfrid-Laurier, Mont-Saint-Hilaire, province de Québec

Sont invités :

M. Normand Teasdale, président, maire de la Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloeil ;
M. Yves Lessard, vice-président, maire de la Ville de Saint-Basile-le-Grand ;
Mme Nadine Viau, mairesse de la Ville de Belœil ;
M. Martin Dulac, maire de la Municipalité de McMasterville ;
M. Marc-André Guertin, maire de la Ville de Mont-Saint-Hilaire ;
Mme Mélanie Villeneuve, mairesse de la Ville d'Otterburn Park

Sont également invités :

M. Pierre-Damien Arel, directeur incendie
Mme Sylvie Gosselin, secrétaire-trésorière

PROJET ORDRE DU JOUR

1. **Ouverture de l'assemblée**
2. **Constatation du quorum**
3. **Adoption de l'ordre du jour**
4. **Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du 10 février 2021**
5. **Conseil d'administration**
 - 5.1. Entente de sous-location du camion échelle 325
 - 5.2. Acceptation de notification par moyen technologique
 - 5.3. Vente de la motomarine
 - 5.4. Adoption du rapport annuel d'activités de l'an 5 (2021) du Schéma de couverture de risques de la MRC de la Vallée-du-Richelieu
 - 5.5. Modification au calendrier des assemblées ordinaires du conseil – 12 mai 2022
6. **Ressources humaines**
 - 6.1. Offre de services – Diagnostic organisationnel
 - 6.2. Indexation des salaires du personnel non syndiqué
7. **Finances**
 - 7.1. Déboursés par chèque pour la période du 4 février au 3 mars 2022
 - 7.2. Dépenses incompressibles pour la période 4 février au 3 mars 2022

8. Politiques et règlements

- 8.1 Politique relative à l'approvisionnement
- 8.2 Politique de télétravail

9. Points d'information

- 9.1. Rapport du directeur incendie
- 9.2. Liste des interventions du mois de février 2022
- 9.3. Journal de la Régie – Édition du 16 février 2022

10. Correspondance

11. Varia

12. Période de questions du public

13. Clôture de l'assemblée

Sylvie Gosselin, MBA, CRHA, DMA
Secrétaire-trésorière

Toute question relative à un point porté à l'ordre du jour doit être transmise à [**sgosselin@risivr.ca**](mailto:sgosselin@risivr.ca) au plus tard le 10 mars 2022 à 13 h.